La GUERRE

- DUELLUM = conflit entre deux parties adverses
  - PERDUELLIS = ennemi de Rome
    - Sens transféré sur HOSTIS
  - Terme tombé en désuétude subsistant dans
    - domi duellique = en temps de paix et de guerre
      - PERDUELLIO = crime de haute trahison, acte d'hostilité envers l'État
- Evolution phonétique
- BELLUM, I, n = la guerre
  - Conflit armé d'une certaine amplitude spatio-temporelle entre deux parties organisées suivant une relative autonomie politique
    - Quel rapport de forces ?
      - BELLARE faire la guerre (puissances de force équivalente)
      - DEBELLARE réduire par la guerre, pacifier de force
      - REBELLARE résister par la guerre, se révolter
    - BELLUM JUSTUM = la guerre juste
      - Déclarée pour une CAUSE JUSTE (importance du casus belli)
        - préjudice subi par soi, un envoyé ou un allié
        - autodéfense, ou défense d'un allié
        - défense de la liberté, de l'ordre social, préservation de la paix
        - extension de la civilisation contre la barbarie...
        - prévention d'une menace...
        - droit d'ingérance au nom de l'humanitas...
      - Déclarée selon le RITUEL FECIAL (monarchie et république)
        - 1ere ambassade pour avertir et laisser à l'ennemi le temps de la réparation
        - 2e ambassade pour constater l'absence de réparation
        - 3e ambassade pour déclarer la guerre (javelot)
      - Déclarée par une entité politique (SPQR) ou un individu dépositaire de l'AUCTORITAS
      - Sanctionnée par la victoire = l'approbation des DIEUX